

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b> <b>1<sup>er</sup> décembre 2014</b>
---

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier  
 District No 3 – Madame Émilie Roberge  
 District No 4 -- Mme Claudia Vachon  
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne  
 District No 6 – Monsieur François Baril

Formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
  - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 3 novembre 2014
  - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 26 novembre 2014
  - Constation siège vacant- Élections (élections 29 mars 2015)*
4. Dossiers en cours
  - 4.1 \_\_\_\_\_
  - 4.2 \_\_\_\_\_
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer
  - 5.2 Acceptation des prévisions budgétaires 2015 de l'OMH
  - 5.3 Avis de motion: Règlement harmonisé de la Cour municipale
  - 5.4 Adoption des prévisions budgétaires 2015 des organismes suivants :
    - 5.4.1 MRC des Appalaches
    - 5.4.2 Bibliothèque
    - 5.4.3 Régie intermunicipale Région de Thetford
    - 5.4.4 Régie intermunicipale Beauce-Amiante
  - 5.5 Adoption du calendrier des séances 2015 du Conseil

- 5.6 Avis de motion – Abrogation du règlement 2000-053
- 5.7 Avis de motion - Règlement de taxation 2015

6. CORRESPONDANCE

7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU

- 7.1 Acceptation des soumissions pour les matières recyclables

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Festi-Neige : Permis de réunion
- 8.2 Acquisition d'un photocopieur : Contrat de service
- 8.3 Demandes de l'Association Promo-Tourisme
  - a) Fermeture de rue
  - b) Prêt des équipements municipaux

9. INCENDIE

- 9.1 Adoption du règlement d'emprunt: Acquisition d'un camion-échelle

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 11. Prochaine séance
- 12. Levée de la séance

**14-12-6176**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES**

**3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 3 NOVEMBRE 2014**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 3 novembre est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

**14-12-6177**

**Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 3 novembre 2014 tel que présenté.**

**ADOPTÉ**

**3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 26 NOVEMBRE 2014**

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 26 novembre est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

14-12-6178

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 26 nov. tel que présenté.

ADOPTÉ

Le Directeur général fait le constat de la vacance au siège #2 et annonce que des élections auront lieu le 29 mars 2015. Les autres détails concernant les mises en candidature suivront et ce, selon la procédure établie par la Loi sur les élections et référendums.

#### 4. DOSSIERS EN COURS

##### *Informations sur :*

**M. François Baril** : Ce dernier a représenté la municipalité à une rencontre de la Table de développement des communautés.

M. Baril nous informe également du succès qu'a connu le jardin collectif et qu'il y a possibilité que cette activité revienne l'été prochain. Dans le dossier PIQM-MADA une demande a été faite. Le dossier de la politique familiale sera abordé au prochain conseil et en ce qui concerne le pacte rural nous en sommes à la reddition de comptes.

**Mme Claudia Vachon** : En ce qui concerne l'O.M.H. c'est le suivi régulier et aucun dossier particulier. En ce qui concerne, la Maison des Jeunes... une rencontre est prévue pour faciliter la cohabitation des organismes.

**M. Claude Duchesne** : Celui-ci nous informe qu'une entente de principe est intervenue avec le syndicat en ce qui concerne le renouvellement de la convention collective.

**Mme Émilie Roberge** : Des rencontres avec le comité d'embellissement et le comité des loisirs ont eu lieu pour préparer le budget 2015.

**M. François Trépanier** : La mise en route du PP1 a été effectuée et on attend après Hydro-Québec pour la mise en route du R1. En ce qui concerne le Centre multifonctionnel, l'inspection finale est prévue pour le 10 décembre 2014. Deux sorties mineures ont été réalisées par les pompiers en novembre.

**M. Kaven Mathieu** : Celui-ci nous informe que nous sommes à la préparation du budget 2015 et qu'une réduction des transferts gouvernementaux sera de l'ordre de 200,000\$. Concernant le dossier de la mine Québec Asbestos, il n'y a toujours pas de retour de la part du cabinet du Ministre des Affaires municipales.

5. **AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

5.1 **Comptes à payer**

14-11-6179

CONSIDÉRANT qu'une liste de comptes et de dépenses, datée du 30 novembre 2014, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 1835743.20\$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de novembre 2014 au montant de **1 797 174.89\$** et 38568.31 \$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 **Acceptation des prévisions budgétaires 2015 de l'OMH**

14-12

Ce point sera traité en janvier.

ADOPTÉ

5.3 **Avis de motion : Règlement harmonisé de la Cour municipale**

14-12-6180

AVIS DE MOTION est donné par Claudia Vachon que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal adoptera de nouveaux règlements en vue d'harmoniser les règlements uniformément pour ceux qui participent à la Cour municipale.

ADOPTÉ

5.4 **Adoption des prévisions budgétaires 2015 des organismes suivants:**

5.4.1 – MRC des Appalaches

**14-12-6181**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2015 de

la MRC des Appalaches. La quote-part pour la municipalité d'East Broughton est de 115 465\$ pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

ADOPTÉ

5.4.2. – Bibliothèque

**14-12-6182**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2015 de la bibliothèque « *La Bouquinerie* » démontrant un équilibre budgétaire. La contribution de la municipalité représente un montant de 3645\$.

ADOPTÉ

5.4.3. – Régie intermunicipale de la Région de Thetford

**14-12-6183**

Il est proposé par François Trépanier et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2015 de la Régie intermunicipale de la Région de Thetford, le coût de traitement des déchets sera de 111.85\$/tonne pour 2015.

ADOPTÉ

5.4.4 – Régie intermunicipale Beauce-Amiante

**14-12-6184**

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement que la municipalité d'East Broughton accepte les prévisions budgétaires 2015 de la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante prévoyant un budget équilibré à 27355\$.

ADOPTÉ

**5.5 Adoption du calendrier des séances 2015 du Conseil**

14-12-6185

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le calendrier des séances RÉGULIÈRES 2015 comme suit :

MOIS	DATE
JANVIER	<i>Lundi le 12 janvier à 19 h 30</i>
FÉVRIER	<i>Lundi le 2 février à 19 h 30</i>
MARS	<i>Lundi le 2 mars à 19 h 30</i>
AVRIL	<i>Lundi le 13 avril à 19 h 30</i>
MAI	<i>Lundi le 4 mai à 19 h 30</i>
JUIN	<i>Lundi le 1er juin à 19 h 30</i>
JUILLET	<i>Lundi le 6 juillet à 19 h 30</i>
AOÛT	<i>Lundi le 10 août à 19 h 30</i>
SEPTEMBRE	<i>Lundi le 14 septembre à 19 h 30</i>
OCTOBRE	<i>Lundi le 5 octobre à 19 h 30</i>
NOVEMBRE	<i>Lundi le 2 novembre à 19 h 30</i>
DÉCEMBRE	<i>Lundi le 7 décembre à 19 h 30</i>

ADOPTÉ

#### 5.6 **Avis de motion - Abrogation du règlement 2000-053**

14-12-6186

AVIS DE MOTION est donné par Claudia Vachon que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal abrogera le règlement portant le numéro 2000-053 car les articles de ce règlement seront inclus dans le règlement de taxation annuelle.

ADOPTÉ

#### 5.7 **Avis de motion - Règlement de taxation 2015**

14-12-6187

Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal adoptera le règlement de taxation 2015.

## 6. CORRESPONDANCE

### **Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

Le Comité des Cerfs demande à la municipalité de procéder à l'asphaltage d'une partie du 8<sup>e</sup> rang Nord soit de la route 112 au Club des Cerfs. Cette demande est refusée et une lettre leur sera transmise.

Le président du Chemin des Artisans adresse des mots de remerciements pour l'appui reçu.

Le président de la FQM apporte ses commentaires concernant le pacte fiscal 2015 et dans le même dossier le président de la Coalition Avenir Québec exprime son profond désaccord concernant le partenariat fiscal 2015.

Luc Rémillard envoie une copie conforme de la lettre adressée au préfet relativement à certains points à prendre en considération au sujet de l'annonce de l'abolition des SDE.

Le Ministre Robert Poeti annonce une aide financière de 20 000\$ échelonnée sur 3 ans concernant l'amélioration de la rue Létourneau.

**14-12-6188**

L'Équipe d'animation Locale fait parvenir son rapport d'activités du récent Festi-Bouffe et demande le reste de la subvention accordée pour combler le déficit de la première édition. Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement d'accepter la demande de l'Équipe d'animation Locale et de leur verser 428\$.

Le Service résidentiel fait parvenir une facture pour le travail exécuté par un électricien relativement à la vérification de la pompe et aimerait que la municipalité rembourse les frais.

Une demande d'aide financière fut reçue du:

-Conseil des Aînés qui demande de soutenir leur organisation pour 2014-2015. La demande est refusée.

**14-12-6189**

- Il est proposé par Claudia Vachon et résolu unanimement de verser une somme de 250\$ à Opération Nez Rouge.

## 7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU

### 7.1 Acceptation des soumissions pour les matières recyclables

**14-12-6190**

ATTENDU que la municipalité a procédé à des appels d'offres sur SEAO pour la cueillette et le transport des matières recyclables;

ATTENDU que des soumissions furent reçues des Entreprises Sanifer & de Services sanitaires Denis Fortier;

Attendu que la municipalité demandait des prix pour 5 options soit la cueillette et le transport pour un an, pour deux ans ou pour trois ans, quatre ans ou 5 ans;

ATTENDU que les soumissions reçues étaient aux montants suivants, lesdits montants incluant les taxes.

**-un an : Services san. D.Fortier ... 37366.88 \$**  
**Ent. Sanifer ..... 34097.27 \$**

**-deux ans : Services san. D.Fortier 75667.93\$**  
**Ent. Sanifer ..... 68194.55\$**

**-trois ans : Services san. D.Fortier ... 114926.52\$**  
**Ent. Sanifer ..... 102291.82\$**

**-quatre ans : Services san. D.Fortier ... 155166.56\$**  
**Ent. Sanifer ..... 136389.09\$**

**-cinq ans : Services san. D.Fortier ... 196412.63\$**  
**Ent. Sanifer .....170486.36\$**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement d'accepter la soumission des Entreprises Sanifer Inc. pour effectuer la cueillette et le transport des matières recyclables. L'option retenue sera celle pour 5 ans au montant de 170,486.36\$ taxes incluses.

**ADOPTÉ**

## **8. LOISIRS ET CULTURE**

### **8.1 Festi-neige : Permis de réunion**

**14-12-6191**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le coordonnateur aux loisirs, M. Francis Jacques à faire une demande de permis de réunion pour le Festi-Neige qui aura lieu le 7 février prochain au parc Oasis.

**ADOPTÉ**

### **8.2 Acquisition d'un photocopieur : contrat de service**

**14-12-6192**

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise la location sur 5 ans d'un photocopieur de marque Xerox pour le Centre des loisirs. Le Directeur général est autorisé à signer le contrat qui prévoit une location pour une période de 60 mois à un tarif de 80\$/mois plus taxes. Le tarif du contrat de services est 0.01\$/pour les copies N/B et 0.085\$ pour les copies couleur.

**ADOPTÉ**

### **8.3 Demandes de l'Association Promo-Tourisme**

**14-12-6193**

#### **A) FERMETURE DE RUE**

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'Association Promo-Tourisme à tenir leur activité, le samedi 20 décembre 2014 et d'autoriser la fermeture de la 12<sup>e</sup> rue Est entre l'intersection de 10<sup>e</sup> avenue et celle de la 13<sup>e</sup> ave Nord, entre midi et 23h. Des tréteaux et autres équipements signalisant la fermeture de la rue seront fournis par la municipalité. Les citoyens seront avisés à l'avance par écrit.

**Adopté**

14-12-6194

**B)** CONSIDÉRANT l'activité du 20 décembre organisée par l'Association Promo-Tourisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'Association Promo-Tourisme à utiliser les équipements et camions de la municipalité pour la préparation de l'activité de Noël.

**ADOPTÉ**

14-12-6195

**9. INCENDIE**

**9.1 Adoption du règlement d'emprunt : Acquisition d'un camion-échelle**

**Adoption du règlement 2014-172–Emprunt pour l'achat d'un camion de pompier**

DÉCRÉTANT un emprunt de 45,000\$ pour l'acquisition d'un camion de pompier

---

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-172** décrétant un emprunt de 45 000\$ et une dépense de 45 000\$ pour l'acquisition d'un camion de pompier.

**ATTENDU QU'** un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la session ordinaire du 03 novembre 2014;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 2014-172 soit et est adopté et décrété ce qui suit:

**Article 1:**

Le Conseil municipal est autorisé à faire l'acquisition d'un camion de pompier usagé de la municipalité de Pont Rouge. Le montant de l'achat est de quarante cinq mille dollars (45,000\$) plus les taxes applicables.

**Article 2:**

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 45 000\$ pour les fins du présent règlement.

**Article 3:**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme de 45 000\$ sur une période de 10 ans.

**Article 4:**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, La dépense annuelle en capital et intérêt sera absorbé à même le budget annuel de la municipalité.

**Article 5:**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**Article 6:**

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

**Article 7:**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉ**

-----  
Kaven Mathieu, maire

-----  
Normand Laplante, Dir.gén

**Avis de motion donné le : 3 novembre 2014**  
**Adopté le : 1<sup>er</sup> décembre 2014**  
**Publication le : 2 décembre 2014**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.  
Diverses questions furent posées, dont entre autres les sujets**

- Le club de motoneige Beauce Amiante demande le droit de passage dans le rang 7 (dans le fossé) qui leur est accepté.
- Problèmes de stationnement sur la rue Principale
- Dossier Québec Asbestos
- Dossier épicerie

**11. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine séance aura lieu le 15 décembre 2014 à 19h30 (Séance sur le budget 2015).

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est **proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h42.**

14-12-6196

**ADOPTÉ**

---

KAVEN MATHIEU, MAIRE

---

NORMAND LAPLANTE, Dir. général